



### 2.1.6. BIELLE DE DIRECTION

**Bielle** : ou bielle pendante, élément du boîtier de direction permettant la liaison entre le boîtier et la barre de direction.

#### SR/V/P15 - 5.1. Prescriptions générales

Le contrôle du système de direction s'effectue par un examen visuel des éléments sans démontage de pièces.

La vérification du jeu des différents organes, du serrage des fixations, des boulons, des écrous, peut être complétée par un actionnement manuel, sans utilisation d'outillage.

Pour l'évaluation des jeux de direction autres que pivots, et le contrôle des fuites du système d'assistance, le volant de direction sera actionné alternativement de gauche à droite, si nécessaire moteur tournant.

Une fixation est considérée desserrée en cas d'espace ou de mouvement entre deux pièces devant être solidaires.

#### 2.1.6.1. ETAT

##### 2.1.6.1.1. **Détérioration importante** | R |

Rupture, arrachement de métal, corrosion perforante ou fissure de la bielle.

##### 2.1.6.1.2. **Détérioration notable** | S |

Déformation de la bielle.

##### 2.1.6.1.3. **Détérioration** | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration mineur de la bielle pendante ne rentrant pas dans le cadre des points de contrôle 2.1.6.1.2. et 2.1.6.1.3.

#### 2.1.6.2. FIXATION

##### 2.1.6.2.1. **Défaut important de fixation** | R |

Un ou plusieurs éléments de fixation absents ou cassés.

##### 2.1.6.2.2. **Défaut notable de fixation** | S |

Élément de fixation desserré. Absence de la goupille de maintien de l'écrou (si prévue d'origine)

##### 2.1.6.2.3. **Défaut de fixation** | O |

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation de la bielle pendante ne rentrant pas dans le cadre des points de contrôle 2.1.6.2.1. et 2.1.6.2.2.

2.1.6.3. DIVERS

2.1.6.3.1. **Contrôle impossible | R |**

Pour des raisons non liées à la conception du véhicule.

